



Niveau Génétique des Troupeaux Allaitants dans les Pays de la Loire

Situation de la base de connexion

BL.PF.13	France	Pays de la Loire
Nb total d'élevages	1065	181
Nb d'élevages connectés	907	164
Taux de connexion (%)	85.2	90.6
Nb moyen de vêlages/élevage	49	61
%Vêlage Août-Novembre	38	42
%Vêlage Décembre-Mars	32	27
%Vêlage Avril-Juillet	30	31
%veaux issus d'IA	40	37
Age au 1er vêlage (mois)	35.0	34.1
IVV moyen (jours)	401	390
Poids à 210 jours ajusté (kg)	288	286
Effet de l'élevage (kg)	0.0	-2.9

- En 2013 dans les Pays de la Loire, 181 élevages participent au contrôle de performances des bovins allaitants en ferme (formule VA4) soit 5 élevages de plus que la campagne précédente. Ils représentent 17% de la base de sélection nationale. Parmi ces 181 élevages, 164 élevages sont connectés et disposent d'index comparables au niveau racial.
- Les résultats présentés dans ce document sont des moyennes de troupeaux non pondérées par l'effectif de chacun d'entre eux.
- La proportion d'élevages connectés augmente par rapport à 2012 (88.1%) ; elle est supérieure à la moyenne nationale.
- La proportion de veaux issus d'insémination animale est de 37%. Elle est plus faible que celle de la moyenne nationale malgré une proportion de vêlage fin d'été-automne plus élevée (42% contre 38%).
- Le premier vêlage est plus précoce de 1 mois dans les Pays de la Loire.
- Le poids moyens des veaux à 210 jours est de 286 kg dans les Pays de la Loire soit 2 kg de moins que la moyenne nationale avec un effet élevage de -2.9 kg.

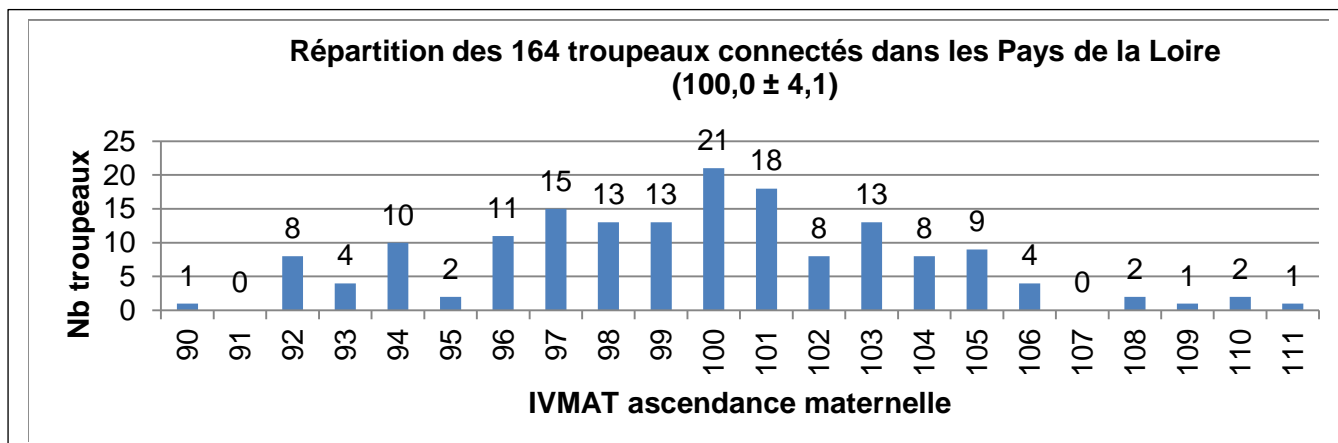


Niveau génétique moyen des élevages

BL.PF.13		France	Pays de la Loire	Ecart PddL-Fr
Sur l'ascendance maternelle	IFNAIS	100,5	100,7	0,2
	CRsev	99,1	99,6	0,5
	DMsev	99,8	99,6	-0,2
	DSsev	99,8	99,5	-0,3
	FOSsev	100,3	100,0	-0,3
	ISEVR	99,0	99,7	0,7
	AVel	99,5	99,6	0,1
	ALait	100,5	100,6	0,1
	IVMAT	99,3	100,0	0,7
	IABjbf	100,3	100,5	0,2
Sur l'ascendance paternelle	IFNAIS	98,9	98,5	-0,4
	CRsev	102,8	103,5	0,7
	DMsev	102,6	101,7	-0,9
	DSsev	103,6	105,5	1,9
	FOSsev	100,0	99,4	-0,6
	ISEVR	104,4	105,0	0,6
	AVel	103,7	103,3	-0,4
	ALait	100,8	101,0	0,2
	IVMAT	106,0	106,9	0,9
	IABjbf	103,4	103,6	0,2
Sur les veaux nés campagne 2013	IFNAIS	99,7	99,7	0,0
	CRsev	100,9	101,5	0,6
	DMsev	101,2	100,7	-0,5
	DSsev	101,2	102,4	1,2
	FOSsev	100,1	99,7	-0,4
	ISEVR	101,8	102,4	0,6

Se situer dans les troupeaux des Pays de la Loire

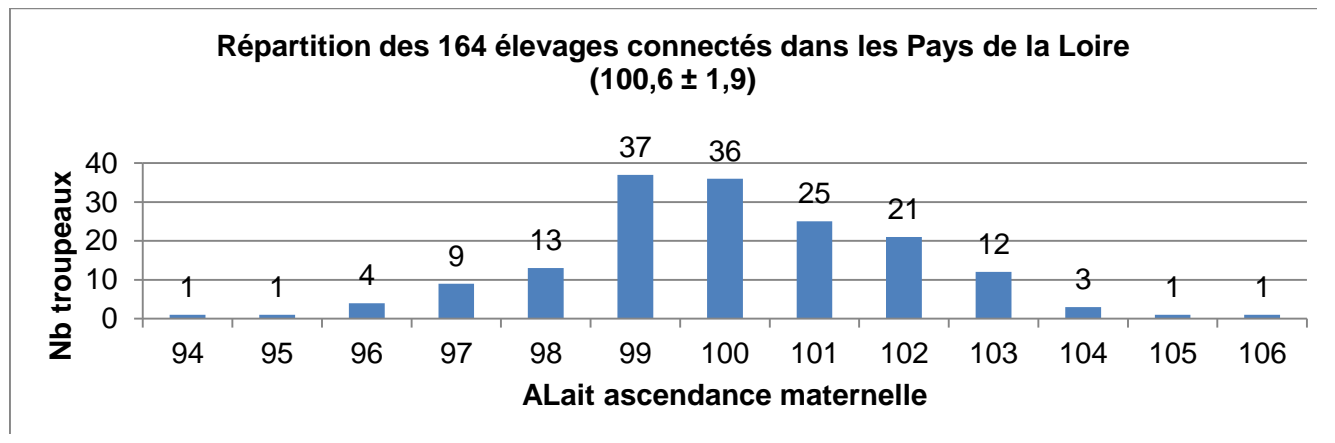
IVMAT ascendance maternelle



- L'IVMAT ascendance maternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 90,6 et 111,7 avec une moyenne de 100,0. Parmi ceux-ci, 27 élevages ont un IVMAT ascendance maternelle \geq à 104. Ils représentent 16% des élevages connectés.

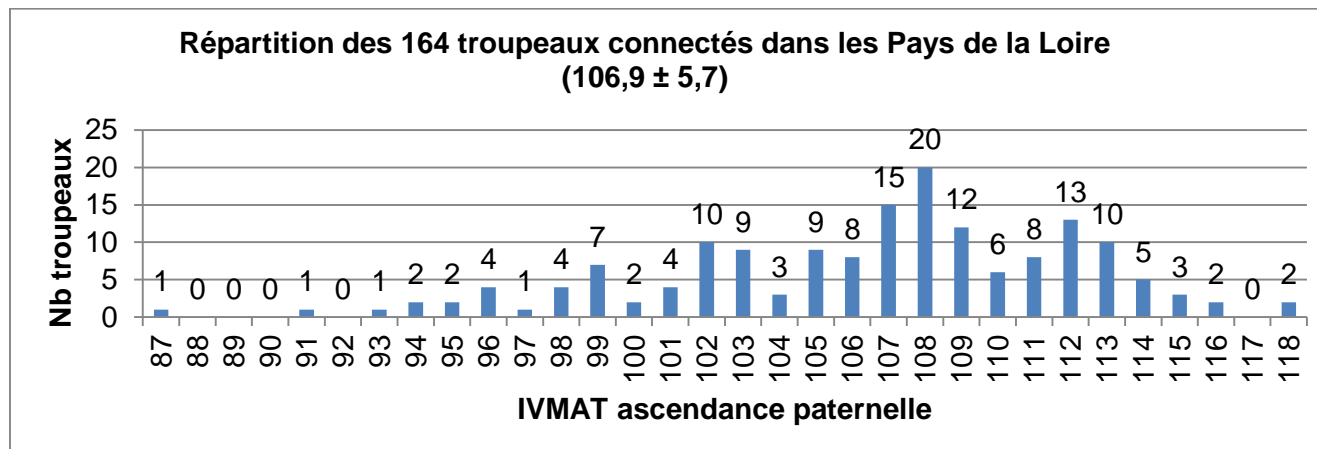


ALait ascendance maternelle



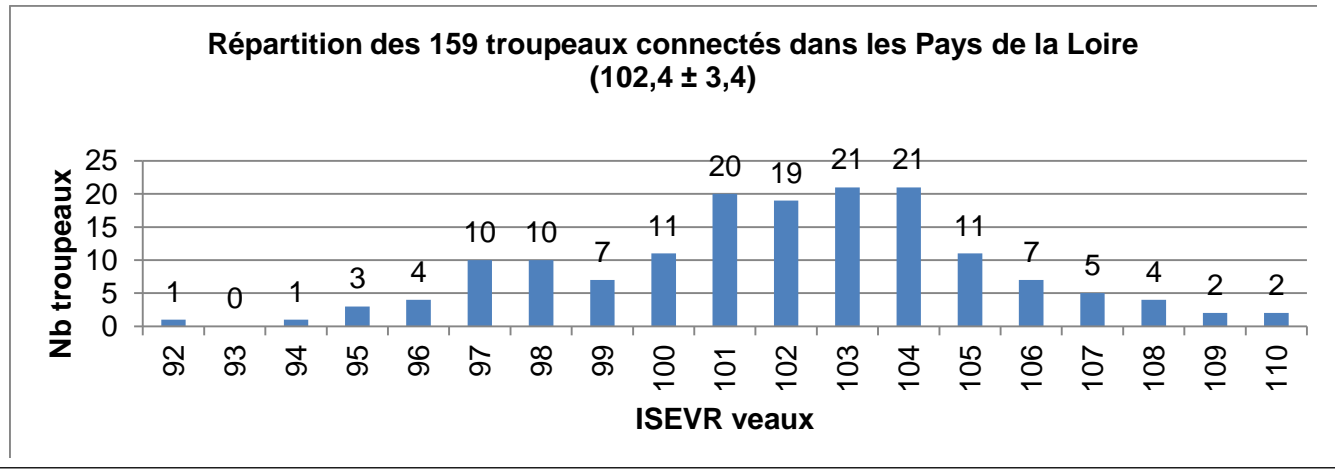
- L'ALait ascendance maternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 94,7 et 106,6 avec une moyenne de 100,6. Parmi ceux-ci, 17 élevages ont un ALait ≥ à 103. Ils représentent 10% des élevages connectés.

IVMAT ascendance paternelle



- L'IVMAT ascendance paternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 87,1 et 118,5 avec une moyenne de 106,9. Parmi ceux-ci, 22 élevages ont un IVMAT ≥ à 113. Ils représentent 13% des élevages connectés.

ISEVR veaux

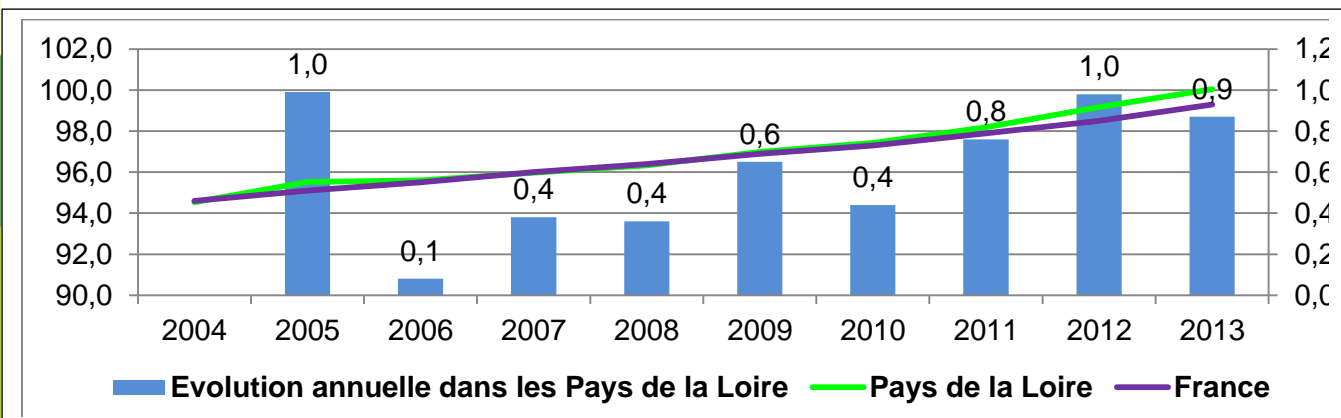


- L'ISEVR veaux moyen des troupeaux connectés varie entre 92,1 et 110,9 avec une moyenne de 102,4. Parmi ceux-ci, 20 élevages ont un ISEVR ≥ à 106. Ils représentent 13% des élevages connectés.



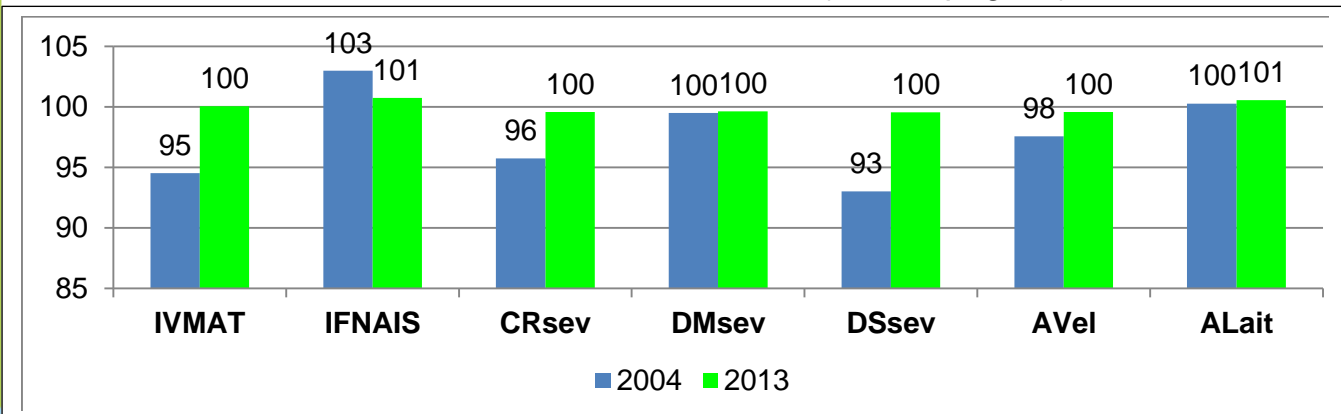
Evolution des Index

Evolution de l'IVMAT ascendance maternelle



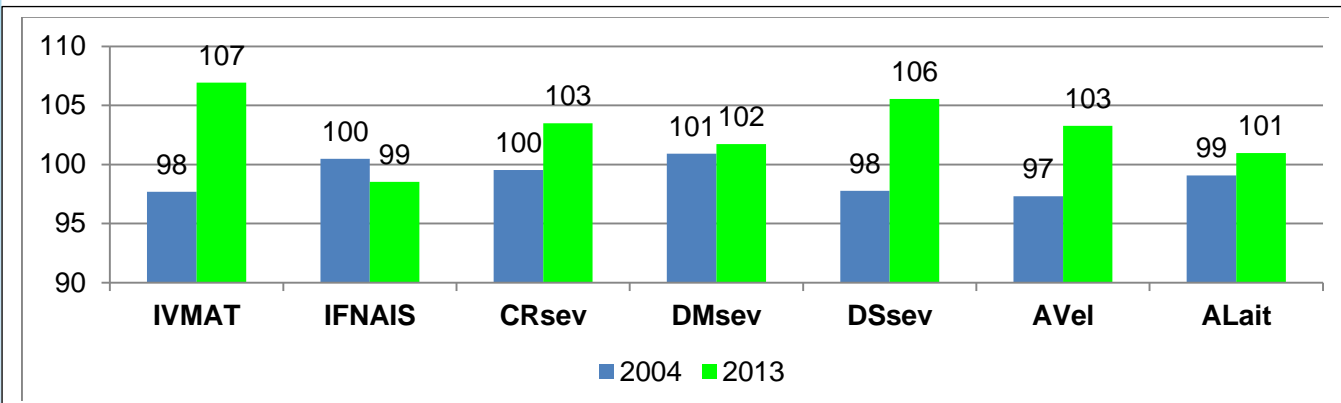
- L'IVMAT ascendance maternelle a progressé de 5.5 points sur les 10 dernières campagnes, soit 0,6 point par an. Le rythme d'évolution constaté dans les Pays de la Loire est semblable à celui du niveau national.

Evolution des index de l'ascendance maternelle (10 campagnes)



- Au cours des 10 dernières campagnes, les index ascendance maternelle ont progressé : pour le CRsev (+3,9 points) et le DSsev (+6.5 points), avec une dégradation concomitante de l'index IFNAIS (-2.2 points).

Evolution des index de l'ascendance paternelle (10 campagnes)



- Au cours des 10 dernières campagnes, l'IVMAT ascendance paternelle a progressé de 9.3 points soit 0,6 point par an. Au niveau des index élémentaires, le CRsev (+3,9 points), le DSsev (+7.8 points) et l'AVel (+6.0 points) ont augmenté avec une dégradation concomitante de l'IFNAIS (-1.9 points).

Pour en savoir plus contacter :

Hubert FILATRE – CA44 : 02.53.46.63.10
 Jean-Paul COUTARD, Julien FORTIN – CA49 :
 02.41.33.61.00
 Romain GUIBERT – CA53 : 02.43.67.37.39

Philippe DIMON – CA72 : 02.43.29.24.32
 Sophie VALANCE – CA85 : 02.51.36.84.45
 Christophe GROSBOIS – ECLA 44/49 :
 06.26.64.30.82

Edition – octobre 2014